

Peintures, colles et vernis

Quelle composition ?
Mélange de pigments, de liants et de solvants.

Comment les éliminer ?
Déposons les résidus en déchèterie.

DES DANGERS POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

Les solvants présentent un risque pour notre santé :

- en cas de contact cutané : dermatoses,
- en cas d'inhalation : troubles digestifs et vertiges,
- et dans des locaux confinés, en cas d'incendie ou d'explosion : brûlures.

Les pigments induisent un danger uniquement lors de travaux de ponçage ou perçage en atteignant les poumons. Quant aux **liants**, ils peuvent provoquer des allergies.

L'usage de peintures, colles et vernis en petite quantité n'a pas d'impact sur l'environnement. Par contre, rejetés dans le milieu naturel ou non triés ces résidus polluent sols et eaux. Les métaux lourds* ainsi libérés se concentrent progressivement dans la chaîne alimentaire pour atteindre l'Homme.



Brûlées à l'air libre, les peintures émettent des gaz cancérigènes. La présence de solvants, très volatils, implique un risque d'incendie et d'explosion. Ils contribuent aussi au réchauffement climatique et à la formation d'ozone par forte chaleur.

COMMENT S'EN PASSER ?

Avant de commencer :

- Faisons confiance **aux éco-labels** !



Ils désignent des produits respectueux de l'environnement.

- Préférons des peintures ou des colles acryliques (à l'eau).
- **N'achetons que la quantité de produits nécessaire**, les surplus sont autant de déchets toxiques à éliminer.
- Il existe des techniques nécessitant un minimum de produits chimiques comme la pose sans colle (fixation par bandes adhésives ou baguettes).
- Halte aux produits dangereux marqués d'un pictogramme*.
- Les colles à papier blanches ou en poudre contiennent uniquement de l'amidon et de l'eau. Il existe aussi des colles sans conservateur toxique. Utilisons-les.

Lors des travaux :

- Respirons régulièrement de l'air frais.
- Aérons la pièce où sont faits les travaux.
- Ne mélangeons pas les produits.
- Respectons les doses.
- **Suivons les instructions de sécurité indiquées sur les étiquettes.**
- Protégeons-nous avec gants, lunettes, masques, etc.

Après utilisation :

- Mettons les produits hors de portée des enfants.
- Fermons hermétiquement les pots contenant des solvants et rangeons les chiffons imbibés de colle ou de solvants dans des récipients clos.

ÉLIMINATION

Une fois collectés en déchèterie, les résidus de peinture seront valorisés énergétiquement par des entreprises spécialisées ou dans des cimenteries.

ADRESSE UTILE - ECOLABELS : www.ecologie.gouv.fr/ecolabels/

en partenariat avec :

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



Conseil Général



L'Acteur de votre quotidien

